

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 JUIN 2011**

Délibération
n° 2011.06. 83.B

Forum sur la Mobilité
Décarbonnée :
annulation de la
délibération n° 27 B
du 17 mars 2011

LE VINGT TROIS JUIN DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la Mairie de Linars - 16730 LINARS suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2011**

Secrétaire de séance : Denis DOLIMONT

Membres présents :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Philippe LAVAUD, Michel BRONCY, Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2011

**DELIBERATION
N° 2011.06. 83.B**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FILIÈRES

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**FORUM SUR LA MOBILITE DECARBONNEE : ANNULATION DE LA DELIBERATION N° 27 B
DU 17 MARS 2011**

Par délibération n°27 B, le bureau communautaire du 17 mars 2011 a autorisé Monsieur le Président à solliciter des subventions dans le cadre de l'organisation d'un forum sur la thématique de la mobilité moins carbonée.

Or, la société ECO-EXPO, organisateur du Tour de France des « Cités de la Mobilité Durable » (CIMOD) a annoncé au GrandAngoulême l'arrêt du programme, entraînant ipso facto l'annulation de l'étape qui devait se tenir les 23 et 24 septembre prochains à Angoulême.

Toutefois, compte-tenu de son engagement dans le développement de l'électromobilité et des savoir-faire industriels présents localement dans ce domaine, le GrandAngoulême a jugé opportun de maintenir une telle manifestation permettant à la fois de lancer officiellement les actions opérationnelles à venir (installation des premières bornes dans les parkings de la ville, livraison des premiers véhicules électriques, lancement d'un appel d'offres pour la mise en service d'autopartage avec des véhicules électriques, présentation d'un plan de sensibilisation, d'information des acteurs locaux...) mais également de valoriser les savoir-faire locaux de la filière mécatronique (batteries, moteurs, bornes, véhicules...).

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 15 juin 2011,

Je vous propose :

D'ANNULER la délibération n°27 B du bureau communautaire du 17 mars 2011.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

24 juin 2011

Affiché le :

24 juin 2011